Image not found or type unknown

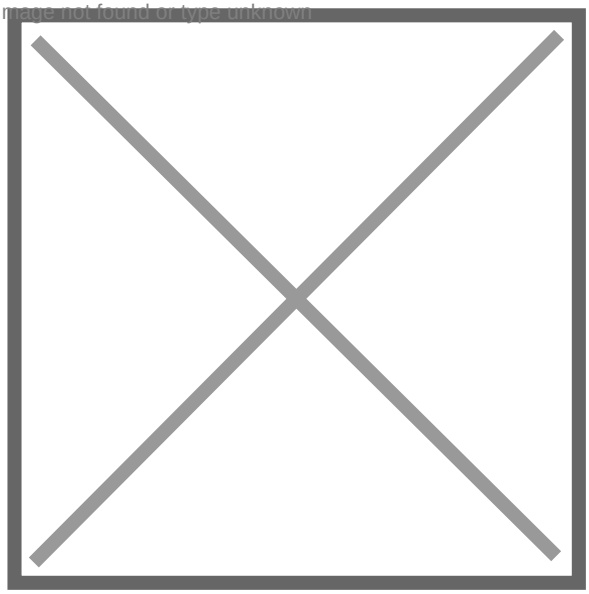

Licenciement ou démission?

Par **Lundimatin**, le **04/07/2011** à **08:40**

Bonjour,

étant assistante d'éducation, dans le cadre d'un CDD, allant jusqu'au 31 aout 2011, je "devrais" apparemment effectuer des jours de permanences, aprés la fin des cours officiels. Ces heures de permanences devraient également être proportionelles à mon temps de travail qui est de 26 h/semaine.
comment pourrais-je être sûre du nombre d'heures éxactes durant lesquelles je dois être présente ?

Deuxiéme question : Ayant pour projet une reconvérsion professionelle début septembre prochain, j'ai beaucoup d'entretien cette semaine (qui tombent la même semaine que ces fameuses heures de permanences), si je décidais de me rendre à ces entretiens, quelles pourraient en être les conséquences ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés